

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Récits

François Fillon tente de nous vendre le récit gaulliste qui avait eu un haut rendement électoral pour ses prédécesseurs. Jacques Chirac avait confié la rédaction d'une partie de ses discours à Henri Guaino, qui avait été repris comme plume de l'ombre par Nicolas Sarkozy. Le nouveau candidat de la droite utilise les talents d'Igor Mitrofanoff et nous serons certainement comblés dans les mois qui viennent de beaux récits sur la nation et la souveraineté. Du moins avant la victoire hypothétique de François Fillon car ensuite ce sont d'autres conseillers qui se feront entendre.

On martèlera, le temps de la campagne, que le vainqueur des primaires de la droite est un homme de convictions. Le problème, c'est que les convictions exprimées se succèdent sans égards pour les contradictions. Ainsi, le projet de privatisation partielle de l'assurance-maladie a été effacé sur le site du candidat, qui a multiplié les garanties verbales pour tenter de rassurer l'immense majorité des Français attachés à la Sécurité sociale.

Fillon gaulliste veut renforcer la zone euro ! Fillon libéral redécouvre le social ! Le miroir aux alouettes est en place. Rien ne dit que les volatiles que nous sommes se laisseront piéger.

Europe

En finir avec l'euro

Série

*The
Crown*

p. 2

Extrême-Orient

Pivots
Asiatiques

p. 5

Pour la Reine

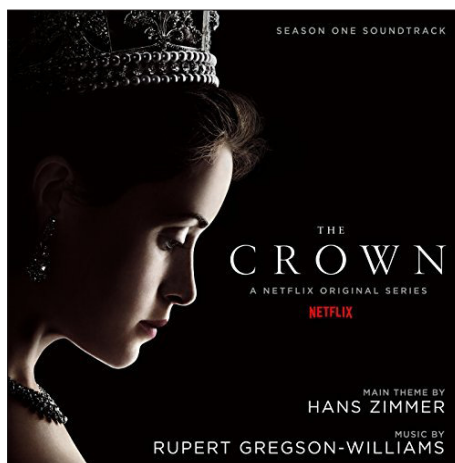
La récente production *The Crown*, nouvelle série proposée par Netflix, cumule tous les bons points : la réalisation, le jeu des acteurs, la fidélité à l'histoire. Enfin une fiction historique qui mérite les éloges quasi unanimes qu'elle reçoit.

La première saison vient juste de s'achever et les avis, presque tous positifs, sont amplement mérités. Cette récente série sur le règne d'Élisabeth II surprend, charme, émeut et plonge dans une fébrilité qui pousse à enchaîner les épisodes. C'est là sa force : rien n'est laissé au hasard pour accrocher celui qui la regarde. Indéniablement, *The Crown* brille par sa fidélité à l'histoire de la monarchie britannique et les faits sont fidèlement retracés.

On pourrait dire que l'un des défis principaux de la série était d'arriver à montrer ce que représente la monarchie britannique pour l'Angleterre comme pour ses sujets. Le pari était risqué mais il est pleinement réussi. Dès les premiers épisodes, on ressent tout le poids des responsabilités qui incombent à un roi ou à une reine. Porter la couronne équivalait à un dépassement voire une négation de soi-même. George VI et Élisabeth sont humains, faillibles et sensibles, mais habitent toujours leur fonction car ils sont conscients de leur unicité. Cette lourde charge répond en effet aux attentes de millions d'individus. En témoigne la scène édifiante de larmes des Africains dans l'épisode deux. Être roi laisse peu de place aux exaltations des sentiments, du moins celles extériorisées. Pour que perdure la monarchie britannique, il faut « distinguer la complaisance personnelle du sens du devoir

» comme l'explique Mary de Teck, mère de George VI, à sa petite fille Élisabeth.

C'est là que le talent des acteurs agit. Claire Foy, qui avait jadis interprété Anne Boleyn dans la série de la BBC *Wolf Hall*, s'attaquait à un rôle conséquent, d'autant plus que la reine Élisabeth est toujours vivante. Or, la jeune actrice montre une souveraine touchante mais ferme, timide à ses débuts, prenant de l'assurance au fil du temps et surtout endossant pleinement ses responsabilités.



Les personnages secondaires revêtent aussi une vraie épaisseur romanesque : Jared Harris incarne un George VI émouvant et digne. Le roi, luttant pour camoufler sa maladie malgré sa déchéance physique, en ressort grandi. Eileen Atkins (Mary de Teck), Victoria Hamilton (Élisabeth Bowes-Lyon) et Harriet Walter (en Clementine Churchill, lucide et amoureuse) offrent de beaux portraits de femmes qui combinent force et dévotion à leur grand homme respectif. Enfin, Vanessa Kirby illustre avec brio toute la passion mal-

heureuse de la princesse Margaret et sa fougue naturelle qui la rendait si atypique au sein de la famille royale britannique.

Les deux rôles secondaires les plus marquants sont sans conteste ceux du prince Philip et de Winston Churchill. Matt Smith, connu pour avoir joué Docteur Who, passe sans problème de la science-fiction au rôle du duc d'Édimbourg. Loin de se cantonner à la facette farceuse et espiègle du prince - notamment son humour délicieusement incorrect -, il fait découvrir un Philip clairvoyant (au sujet de l'état de santé du roi) et sacrificiel (envers son épouse). Un poil-à-gratter intelligent qui prend conscience de la vie à laquelle il s'est destiné. John Lithgow interprète de son côté un Winston Churchill sûr de lui, bougon sans exagération, courageux, sincère dans sa volonté de former Élisabeth II et en butte aux manigances de certains membres du Parti conservateur qui cherchent à l'éjecter.

Le déroulé des épisodes fait place aux chagrins et aux sentiments personnels, toujours avec pudeur. On saura aussi gré aux réalisateurs d'avoir soigné leur mise en scène : les décors, en particulier à l'extérieur, sont saisissants de beauté. On songe par exemple à la séquence de chasse sur l'eau, dans la brume. Les plans sont choisis avec pertinence selon les actions (cf : scène du tête-à-tête intimiste entre George VI et Philip dans les barques où les gros plans sur le roi mettent en valeur la solennité de l'échange). Les vêtements sont réalistes et reflètent bien l'époque. Quant à la bande-originale, on avait peu de chances d'être déçu avec un générique de Hans Zimmer mais les autres musiques, produites par Rupert Gregson-Williams, sont également une belle surprise. Reste désormais à attendre la saison deux, non sans impatience.

Indiana SULLIVAN

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Récits - P 2 : Série : *The Crown* - P 3 : Front national : guerre de positions - P 3 : Écho des revues : Les années Obama - P 4 : Nobel : contrat de confiance - P 5 : Extrême-Orient : Double pivot asiatique P 6-7 : Europe : Pour en finir avec l'euro - P 8 : Pétromonarchies : La diplomatie économique - P 9 : Idées : La cause de Patrick Buisson - P 10 : Tronchet : La révolution par le droit - P 11 : Brèves : Autriche-Hongrie, Roumanie, Thaïlande - Mercredis de la NAR - La Nation et l'Universel - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : Trump ? Poutine ? Assad ?

Guerre de positions

Entre Florian Philippot et Marion Maréchal-Le Pen le conflit qui couvait depuis longtemps a éclaté au grand jour. Si le Front national gagnait les élections présidentielles et législatives, quelle ligne choisirait-il ?

En septembre dernier, un observateur impartial me disait en privé que si Marine Le Pen organisait un congrès à l'automne, elle serait mise en minorité. Il n'y aura pas de congrès ni de primaires chez les frontistes mais dans la première quinzaine de décembre Florian Philippot et Marion Maréchal-Le Pen se sont affrontés au grand jour sur l'avortement. Le premier ayant accusé la seconde d'être « seule » et « isolée » sur cette question, des militants ont lancé sur les réseaux sociaux un mouvement de solidarité avec l'élue du Vaucluse qui a eu un large écho.

L'affaire, largement médiatisée, a confirmé l'existence au sein du parti frontiste de deux tendances que l'on peut grossièrement définir ainsi : au Sud, une tendance xénophobe, libérale-conservatrice et volontiers antigauilliste (1) qui est celle du Front des origines ; au Nord, une tendance plus sociale et anti-européiste en phase avec un électorat victime de l'ultra-libéralisme. On aurait tort, cependant, de voir en Florian Philippot un gaulliste de gauche : il est de toutes les campagnes contre les étrangers.

La présidente du Front national tente de maintenir l'équilibre entre les deux chefs de tendance : elle ne vient jamais faire une genuflection à Colombey-les-Deux-Églises en compagnie de Florian Philippot et elle a fait la leçon à sa nièce sur l'avortement après lui avoir interdit de participer à *L'Émission politique* sur France Télévisions. Mais Marine Le Pen continue de cultiver avec soin la xénophobie : ces derniers mois, le Front national a fait campagne contre les migrants sans soulever les foules qu'il conviait dans les rues et sa présidente, en pleine bataille Marion-Florian, a réitéré sa proposition de faire payer leur scolarité aux enfants en situation irrégulière.

Ces jeux internes équilibrés par la démagogie ne vaudraient pas plus de quelques lignes si Marine Le Pen ne prétendait pas à la présidence de la République et au gouvernement du pays par le biais d'un gouvernement et d'une majorité parlementaire acquis au Front national. Dans l'hypothèse improbable d'une victoire totale, Marine Le Pen pourra-t-elle faire respecter la ligne Philippot ? Deux sénateurs frontistes avaient déposé des amendements ultra-libéraux lors de la discussion sur la loi El Khomri et Marion Maréchal-Le Pen a récemment déclaré qu'elle est libre de déposer les propositions de loi qui sont conformes à ses convictions... et à celles de la majorité des adhérents du Front national. Cela promet ! Il serait honnête de clarifier la situation avant l'élection présidentielle.

Annette DELRANCK

(1) « Enfoirés de gaullistes ! » s'est exclamé le frontiste Thibaut de la Tocnaye lors d'un débat au conseil régional de Paca, le 16 décembre.

Les années Obama

Comprendre les raisons de la victoire électorale de Donald Trump suppose de se pencher sur l'état de l'économie et de la société américaine pour en découvrir les fragilités. C'est ce que nous invite à faire la revue *Problèmes Économiques*.

Qu'il me soit permis tout d'abord de pousser un coup de gueule. *Problèmes Économiques* a cessé de paraître après plusieurs décennies d'existence. Choix éditorial, contraintes économiques, ce choix nous désole et nous inquiète. Cette revue de la Documentation Française a permis à des générations de lecteurs de se plonger dans les méandres de l'économie mondiale grâce à des regards croisés issus des revues françaises ou internationales.

Se pencher sur ces années Obama, c'est se pencher sur un paradoxe. En apparence jamais les États-Unis ne se sont aussi bien portés. La croissance américaine dépasse celle des autres pays industrialisés. Le taux de chômage autour de 10 % en 2009 n'est plus en 2016 que de l'ordre de 5 %. Le déficit budgétaire a reculé de 1 000 milliards en huit ans. Et pourtant aux dires mêmes du président américain, ses concitoyens sont mécontents et doutent de leur pays, de son avenir. L'article d'Andrew Ross Martin montre un président plaçant la vigueur de son plan de relance, l'exceptionnalité des résultats obtenus. Il dénonce la phobie des déficits tant chez les Républicains que chez les Démocrates du Congrès, qui lui ont coupé les ailes. Il condamne la levée de bouclier de Wall Street contre la loi Dodd-Frank de régulation du secteur financier. Il rappelle le recul de la pauvreté engendré par la loi sur les assurances sociales dites *Obamacare*.

Il n'en reste pas moins que les inégalités sociales se sont fortement accrues durant la même période, que l'endettement de la jeunesse étudiante s'est creusé malgré des mesures pour préserver les revenus des jeunes ménages, que la désindustrialisation s'est perpétuée, que l'emploi s'est précarisé encore un peu plus. Thibaut Bidet-Mayer et Philippe Frocrain montrent les limites de la réindustrialisation du pays et la faiblesse du rapatriement des activités, faute entre autres d'un écosystème favorable. Laurent Carroué présente des États-Unis dont l'hégémonie économique est de plus en plus menacée par les pays émergents, menace qui tente en vain d'être conjurée par une politique de traités libre-échangistes avec l'Union Européenne ou des pays de la zone Asie-Pacifique, afin de réaffirmer cette hégémonie.

Robert PASTINELLI

Revue *Problèmes Économiques*, **Les années Obama**, n° 3138, septembre 2016, 64 pages, prix public : 5 €.

**Communiquer
avec la NAR**

lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

Tél. : 01.42.97.42.57

Contrat de confiance

Il est communément accepté que nous vivions dans un monde particulièrement individualiste. Il suffit de lire les droits de l'homme pour constater que les droits individuels y sont bien plus mis en valeur que les droits politiques. Toute notre pensée politique et économique repose sur Rousseau, pour qui la sociabilité n'avait rien de naturel et où seules la nécessité et l'histoire pouvaient nous pousser à vivre ensemble.

De là est née la notion de contrat social : nous acceptons de renoncer à une part de notre liberté originelle parce que nous vivons beaucoup mieux si nous pouvons nous entraider. Ainsi, si demain je décide de monter ma petite entreprise, il est probable que je demande à un autre individu de s'associer avec moi. Si mon associé est un ami proche ou un membre de la famille, nous pourrions nous contenter d'un « tope-là », mais nous ne pouvons pas avoir confiance en n'importe qui. C'est pourquoi, nous établissons un contrat qui protégera nos intérêts et qui préviendra les éventuels conflits d'intérêt.

Pourquoi est-ce que je vous parle de tout cela ? C'est, en fait, ce sur quoi se fondent les travaux des prix Nobel d'économie 2016. Il est impossible d'échapper au droit car il régit chacune de nos activités : de notre contrat d'assurance, au téléchargement de films en passant par notre consommation quotidienne. Avec le développement des contrats internationaux et la victoire du droit anglo-saxon sur le droit romain, nous collectionnons les contrats s'étendant sur plusieurs pages. Pourquoi tant de Droit ? C'est bien parce que nous n'avons plus confiance en personne et le phénomène va croissant. Le jury suédois s'inscrivant dans cette logique a ainsi récompensé un universitaire britannique travaillant à Harvard, Oliver Hart et un économiste finlandais

Bengt Holmström, chercheur au MIT pour leur travail sur les modalités d'exécution des contrats et la manière dont on pourrait les améliorer.

M. Holmström a travaillé sur les contrats d'assurance. Il explique qu'il serait plus simple pour tout le monde de faire des contrats d'assurance couvrant tous les risques. Cependant, il s'avère que c'est impossible parce que l'assureur doit prévoir la malhonnêteté de l'assuré parmi les risques. Ainsi, une fraude à l'assurance peut conduire au paiement d'une somme qui n'était pas due et l'assurance, en tant qu'entreprise privée doit avoir un budget équilibré et faire des bénéfices. C'est pourquoi, les contrats d'assurance sont aussi complexes. Ainsi, les hommes honnêtes paient depuis toujours pour ceux qui ne le sont pas. M. Holmström a également travaillé sur les problèmes de rémunération de la performance dans le cadre d'un emploi. Les bons résultats du salarié sont rarement pris en compte dans le calcul de son salaire et c'est d'ailleurs bien regrettable. Récompenser le travail bien fait pourrait permettre d'encourager les salariés à travailler plus efficacement. Certaines branches professionnelles le font, il en est ainsi des commerciaux et traders dont le bonus est une part importante du salaire annuel. Il a été prouvé que récompenser les salariés est un moyen de lutter notamment contre la dépression au travail et le malaise social.

Évidemment, le manager ne devra pas s'intéresser aux seuls résultats. La théorie des jeux montre bien qu'il ne faut pas se contenter d'une donnée pour prendre une décision mais d'un ensemble. Cela explique pourquoi les femmes sont moins bien rémunérées dans les entreprises : elles ne font pas d'attaque frontale et ont tendance à garder un profil bas. Elles ne perturbent pas l'équilibre de l'équipe, ce qui explique qu'elles restent à leur poste. On ne change pas une équipe qui gagne. Si face à elle, se trouve un homme, aux résultats éventuellement moins bon, mais dont l'agressivité est certaine, on voudra plutôt se

débarrasser de cet élément là en lui accordant une promotion qui pourrait le faire changer de service. C'est ainsi que nous avons dans les grandes entreprises des personnes incompétentes, ambitieuses et détestables.

M. Harts de son côté a travaillé sur l'imprévisibilité de certains éléments dans l'exécution du contrat. La répartition des pouvoirs de décision est alors essentielle. Généralement, on associe ces pouvoirs à la possession de parts. La question est donc encore et toujours liée à un problème d'intérêt. Si je pense avoir un intérêt dans les bons résultats de l'entreprise, mes performances, ma productivité n'en seront que meilleures. Dans le même ordre d'idée, M. Hart s'est interrogé sur la répartition des services privés/publics. Les prisons tenues par le domaine public subissent une certaine crise : surpopulation carcérale, mauvaises conditions de détention, risque pour la sécurité des gardiens, ... Cependant, si on confie la gestion d'une prison à un organisme privé, celui-ci pourrait bien être amené à faire des choix qui léseront les intérêts de la société et des prisonniers. En effet, un organisme privé pourrait être tenté de faire des économies pour équilibrer son budget et faire des bénéfices, se moquant totalement du traitement inhumain des prisonniers.

Les deux économistes ont également beaucoup apporté dans le traitement des rapports de force entre cocontractants. Ainsi, lorsque deux entreprises concluent un partenariat, une relation de dépendance peut s'installer entre elles. Ainsi, une entreprise fournissant Internet a besoin d'un réseau câblé pour pouvoir travailler. Si son partenaire est propriétaire de ce réseau, ce dernier est bien plus fort et les rapports sont déséquilibrés. Il est important que le contrat protège les intérêts des deux parties équitablement. Certains comportements peuvent être encouragés comme la possibilité pour un des deux contractants de pouvoir se dégager d'une relation qui nuirait à ses propres affaires.

Le contrat est donc devenu plus que jamais au cœur des préoccupations des entreprises. Les juristes n'ont donc pas fini de travailler.

Yvonne RICHTOFEN

Double pivot asiatique

Poutine à Nagato, Abe à Pearl Harbor, la guerre d'Asie-Pacifique n'en finit pas de finir parce que tout (re) commence. De nouveaux réalignements sont en gestation à l'autre bout de notre continent.

Vu de l'espace, si l'on en croit notre astronaute Thomas Pesquet, le soleil se couche plusieurs fois par jour. De même qu'il se lève. Lévi-Strauss avait intitulé un dernier recueil de conférences au Japon : « *l'autre face de la lune* ». Une autre constellation, c'est toujours l'impression que nous fait l'Extrême-Orient, encore plus quand on est « *le plus grand pays du monde* » (par la superficie) territorialement contigu et que l'on peut donc mesurer physiquement la distance autrement abolie par les vols par le pôle. Michel Strogoff n'allait qu'à Irkoutsk. Le Transsibérien atteint Vladivostok. Poutine le 15 décembre a fait un pas de plus et enjambé cette autre chaussée des géants, ce chapelet d'îles qui marque la frontière commune avec le Japon par le nord. Toujours plus au nord, où il contrôle la moitié de l'arc arctique, nonobstant l'amputation de l'Alaska (1867), il avait déjà signé un accord sur le franchissement du détroit de Béring permettant de relier en 2030 Moscou (mais aussi Pékin) à San Francisco. Peut-il en aller de même des Kouriles, de Sakhaline et du Kamtchatka ? Le « gel » du développement de la Sibérie méridionale empruntée par le Transsibérien suivant l'actuelle frontière chinoise et le fleuve Amour ne se justifie pas autrement que par une histoire très particulière, celle d'abord du Mandchoukouo, État-fantôme japonais sous le règne du dernier empereur chinois, celle ensuite de la tardive entrée en guerre de l'URSS contre le Japon qui n'aura duré que quatre jours mais lui aura valu l'archipel des Kouriles en totalité.

Or si la Russie déboule sur cet extrême-est qui est aussi son extrême-nord, la Chine ne peut qu'en prendre ombrage. Poutine pourrait aller beaucoup plus loin dans le rapprochement avec Tokyo comme avec Séoul mais il doit ménager Pékin. En fonction de l'évolution

de la relation sino-américaine, il avisera. Au-delà de l'enjeu plus symbolique que réel des Kouriles, la signature d'un traité de paix avec le Japon est une carte maîtresse. Il ouvrirait vers un développement conjoint du Nord-est. Poutine pourra décider de la faire jouer à tel ou tel moment. Aujourd'hui il est trop tôt. Il faut laisser voir venir. Poutine ne peut rien donner qui l'affaiblisse face à la Chine. Il ne peut se justifier sur la scène asiatique que s'il réussit à jouer ce rôle de balancier dans la rivalité des deux Grands, Chine et États-Unis.

Le pivot asiatique décidé par Obama en 2011 comportait au moins deux volets : un volet économique avec le traité de libre-échange transpacifique (TTIP), un volet militaire avec le transfert d'une partie des forces américaines, notamment navales, de Méditerranée et de l'océan Indien vers l'Asie-Pacifique. Trump veut démanteler le premier. Ceux-là mêmes qui niaient hier que ledit traité soit une machine de guerre dirigée contre la Chine sont les premiers à prétendre aujourd'hui que la Chine seule bénéficiera de ce changement de pied. On comprend que l'affaire avait été mal montée depuis le début. En revanche, Trump n'a pas fait la confiance de ses intentions stratégiques. S'il a appelé le Japon et la Corée à être plus responsables de leur défense, ce n'est certes pas pour baisser la garde face au complexe militaire chinois. Il n'y a pas de désengagement sur le terrain asiatique, bien au contraire, mais avec un accent plus septentrional que méridional.

Son souci de rééquilibrage devrait donc se rencontrer avec les projets de Poutine et d'Abe. Après la première visite d'un président américain à Hiroshima le 27 mai dernier, le Premier ministre japonais aura été le plus rapide à analyser la situation et à agir en conséquence en se rapprochant ostensiblement du Kremlin et en étant le premier visiteur officiel de la tour Trump. Deux gestes protocolaires forts : il accueille Poutine chez lui dans sa maison et sa ville natale et se déplace dans la résidence privée du président élu à New York.

La situation dans les mers du sud est plus complexe et sans doute déjà trop à l'avantage de Pékin pour être efficacement contestée. On sous-traitera aux Australiens. Le président des Philippines n'a fait que se rendre à l'évidence pour en tirer le meilleur parti. L'idée américaine (clintonienne) de rouvrir des bases américaines dans cette ancienne colonie - et acceptée par le prédécesseur du président Duterte - retardait sur l'évolution historique et stratégique.

Y a-t-il un pivot asiatique français ? Notre zone d'influence traditionnelle se situait en Asie du sud-est aujourd'hui politiquement moins centrale. Chirac fut le dernier chef d'État à avoir une connaissance approfondie et une compréhension empathique de l'Extrême-Orient, dans une perspective globale avec certes un prisme japonais mais un grand respect de la Chine millénaire. Comme partout, il y a en France un lobby économique chinois dont Jean-Pierre Raffarin est l'un des porte-parole les plus reconnus, mais aussi Laurent Fabius - ce qui n'a pas fait décoller notre part de marché (1 % contre 5 pour l'Allemagne). Hollande avait dans son entourage quelques diplomates spécialistes de l'Asie mais la priorité de la lutte contre le croissant « terroriste » n'a pas laissé beaucoup de moyens et de loisirs pour explorer la face cachée de la lune. Loin d'étendre la compétence de l'Alindien (amiral commandant les forces dans l'océan Indien) à l'est de Singapour, ce sont toutes les flottes asiatiques qui se relayent dans son ex-base Djibouti. (1) Hors du Golfe, pas de salut. Il faudra bien un jour reconsidérer les options prises en 2008 et depuis sur le redéploiement de nos forces à l'extérieur.

Yves LA MARCK

(1) Si Djibouti continue d'héberger une base française, elle n'est plus le port d'attache de l'Alindien dont le navire-amiral relâche depuis 2008 à Abou Dhabi.

**Merci de libeller vos chèques
à l'ordre de la
Nouvelle Action Royaliste**

Pour en finir avec l'euro

La « monnaie unique » n'a pas tenu les promesses dont elle était enrobée, ni confirmé les théories qui prétendaient la justifier. L'euro asservit la France, mine l'économie nationale et creuse les inégalités sociales. L'euro violente les nations qui ont accepté ce carcan. Jacques Sapir a raison : il faut en finir avec cette zone sous domination allemande.

L'euro est imposé aux peuples comme une évidence, non comme une somme de bienfaits connus et reconnus comme tels. L'évidence inévidente de l'euro s'appuie sur une autre évidence de même type, qui consiste à affirmer que la fin de l'euro serait une catastrophe pour les nations et pour les citoyens. Les dirigeants de l'Eurogroupe ont agité cette menace pour mater les Grecs en 2015. Ils utiliseront le même procédé si les Italiens portent au pouvoir des formations hostiles à l'euro.

Le chantage au chaos peut être efficace un certain temps. Mais nul n'ignore qu'on le brandit pour masquer la faiblesse ou l'inexistence de ses arguments. Il n'en a pas toujours été ainsi. À la fin du siècle dernier, le discours sur le passage à l'euro se donnait des allures scientifiques et les experts annonçaient l'entrée dans un monde meilleur. Quand les économistes parlaient aux économistes, ils invoquaient la théorie des zones monétaires optimales de Robert Mundell. Quand les économistes parlaient au bon peuple, ils annonçaient que la monnaie unique permettrait une forte augmentation de la production et des échanges. Les dirigeants politiques célébraient quant à eux le bond en avant européen.

Dans le petit essai qu'il vient de pu-

blier, (1) Jacques Sapir rappelle que la théorie des zones monétaires optimales n'a aucun fondement scientifique et que les faibles avantages qu'on peut attendre d'une monnaie unique supposent des conditions irréalistes - par exemple la parfaite flexibilité du travail. (2) Pourtant, Jacques Delors et bien d'autres communiquèrent et communiquèrent dans la certitude d'une forte croissance au sein d'une zone bien protégée contre les aléas de la conjoncture économique. Dix-sept ans plus tard, l'examen de la situation économique et sociale des pays-membres de la zone euro vient démentir cet optimisme.

Pour la France, les effets de l'euro sont accablants. Alors que la croissance du PIB était supérieure à 2,5 % à la fin des années 1990, elle descend à 2 % au début de notre siècle puis tombe aux alentours de 1 % après 2008. Jacques Sapir observe également que la croissance de la production industrielle a été très faible entre 2002 et 2008 et s'est effondrée lors de la crise. La fameuse « *forteresse euro* » ne nous protège manifestement pas des tempêtes ! Le chômage est la conséquence la plus largement ressentie de la « *monnaie unique* » mais ce n'est pas la seule : la contrainte monétaire conduit à accroître le déficit budgétaire à cause des exemptions de cotisations sociales et de la baisse des rentrées fiscales provoquées par la faiblesse de la production.

Il est absurde de s'écrier que « *les caisses sont vides* » à la manière de François Fillon en 2007 si l'on est décidé à poursuivre la politique qui empêche de les remplir. De fait, le Premier ministre de Nicolas Sarkozy a provoqué un accroissement direct de 700 000 demandeurs d'emploi et François Hollande a fait preuve du même aveuglement avec les mêmes conséquences désastreuses sur l'emploi. La

contrainte monétaire se fait aussi sentir sur les salaires - le salaire médian stagne depuis l'an 2000 -, sur le territoire national de plus en plus fracturé entre métropoles et « *France périphérique* », sur l'agriculture française...

Chaque année, le gouvernement assure que l'économie « *repart* » et tous les cinq ans les candidats des diverses fractions de l'oligarchie nous promettent que la « *gouvernance* » de la zone euro va changer à notre profit. François Fillon affirme dans son programme pour 2017 qu'il va « *faire de l'euro un outil de notre souveraineté* », et Arnaud Montebourg parle d'une « *souveraineté partagée* ». Or nul ne veut reconnaître, à droite comme à gauche, que nous avons perdu la maîtrise de nos recettes fiscales, la liberté de nos choix budgétaires, la possibilité de réduire à un minimum acceptable notre endettement public faute de disposer de notre Banque centrale... selon la logique implacable qui a été enclenchée par l'abandon de notre souveraineté monétaire.

La prétendue monnaie unique - qui n'est pas la monnaie de la Suède, de la Pologne, de la Hongrie - n'a pas profité aux nations qui l'ont adoptée, à l'exception de l'Allemagne. Si l'on prend pour critère le PIB par habitant, le bilan est négatif pour la Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Finlande et d'autres indicateurs sont tout aussi défavorables : l'investissement par habitant est faible en Italie et en Espagne, catastrophique en Grèce et au Portugal et le niveau de vie de très nombreux habitants de ces pays est plus ou moins fortement menacé sur le moyen terme. L'Allemagne domine la zone euro et en profite largement parce que le taux de change de l'euro lui convient et parce que la complaisance de ses partenaires - tout particulièrement la France - lui permet d'imposer, par divers « *pactes* », une austérité qui est conforme à la mentalité et à l'idéologie de ses dirigeants.

L'élite allemande du pouvoir et des affaires veut tirer tout le profit possible de la zone euro - y compris par le pillage de la Grèce - sans en sup-

porter les charges puisqu'elle ne veut ni ne peut accepter d'aider les pays du Sud car cette aide détruirait son économie. D'où l'impasse dans laquelle se trouve la zone euro : sa logique est dépressive et l'issue fédéraliste est impossible puisque Berlin ne pourrait pas en supporter le coût, à supposer que les peuples consentent à l'aliénation complète de leur souveraineté.

Faute de pouvoir sortir de la crise, on cherche à masquer les problèmes par des promesses illusoires, on procède à des coups de force pour imposer des gestionnaires aux ordres - Mario Monti en Italie, Lucas Papademos en Grèce - ou l'on utilise tous les moyens médiatiques et techniques qui permettent de déstabiliser et de soumettre un gouvernement rebelle - celui d'Alexis Tsipras en 2015. Ces procédés anti-démocratiques ne permettent pas d'endiguer le flot montant des colères : les insurrections électorales sont de plus en plus nombreuses malgré les campagnes de dénonciation du « populisme ». Il faut donc en finir avec la zone euro. C'est possible, c'est souhaitable mais la délivrance ne doit pas se faire n'importe comment.

C'est possible et nécessaire à tous égards. Comme le bloc-or dans les années trente, la zone euro interdit les dévaluations entre des pays-membres dont les trajectoires économiques divergent - alors qu'on nous annonçait une bienfaisante convergence - et qui n'ont d'autre choix que la déflation. En choisissant cette thérapie meurtrière, Ramsay MacDonald et Pierre Laval avaient provoqué des catastrophes économiques et sociales auxquelles s'ajouta la catastrophe politique allemande dont le chancelier Brüning, lui aussi déflationniste, fut directement responsable. Comme naguère, les « dévaluations internes » par la contrainte salariale et la rigueur budgétaire provoquent des troubles politiques majeurs qui peuvent encore s'aggraver. Pour conjurer les périls qui s'accumulent, Jacques Sapir reprend la démonstration qu'il a faite à de nombreuses reprises :

- le retour à la monnaie nationale permet la dévaluation de cette monnaie et la relance de l'activité économique avec de rapides effets positifs sur l'emploi : entre 1,5 et 2,5 millions

de personnes retrouveraient rapidement du travail et l'assurance-chômage s'en trouverait rééquilibrée ;

- le retour au franc permet de régler immédiatement le problème de notre dette publique puisque la monnaie de règlement de cette dette est la monnaie qui a cours légal en France. Le remboursement de 97 % de notre dette en monnaie dévaluée redonnerait à l'État les « marges de manœuvres » qui sont effectivement inexistantes dans le système actuel ;

- la fin de l'austérité permettrait de donner un tout autre sens aux « réformes structurelles » aujourd'hui conçues dans la logique antiéconomique et antisociale de la monnaie unique.

Ce troisième point doit être examiné très attentivement car la destruction de la zone euro est une condition nécessaire mais tout à fait insuffisante quant aux objectifs de développement économique et social et de redéfinition de l'Europe. Dans un long article publié récemment sur son blog (3), Jacques Sapir met en garde contre le danger d'une sortie libéral-conservatrice de l'euro. Trois stratégies sont en effet possibles :

La première consisterait à laisser faire, en profitant des avantages à court terme du retour au franc sans mettre en œuvre une politique industrielle. Si tel est le cas, nous continuerons à subir les effets de l'ultra-libéralisme.

La deuxième chercherait à reconstruire une industrie nationale de milieu et de bas de gamme en se glorifiant du retour à l'emploi de millions de travailleurs tout en continuant à détruire les services publics et à baisser les salaires. Là encore, le peuple français serait floué.

La troisième stratégie profiterait des gains de productivité réalisés grâce au retour au franc pour lancer une politique d'investissements dans le secteur privé et dans les services publics. Cette politique serait accompagnée d'un effort massif en faveur de la formation professionnelle et d'une mobilisation des ressources financières en vue d'un développement conçu selon les impératifs écologiques.

Le contrôle politique de la Banque de France, le contrôle des flux de capitaux



et un « changement profond du système bancaire et assurantiel » seraient les conditions premières de cette mobilisation financière dans un cadre protecteur.

Cette mobilisation économique et financière de la nation à nouveau souveraine est la seule stratégie qui permette de reconstruire le pays. Elle se heurterait à de violentes offensives à l'intérieur du pays et à de vives pressions extérieures. D'où la question posée par Jacques Sapir : quelle est la formation ou la coalition politique, qui est ou sera décidée à engager le combat frontal contre l'oligarchie et à rompre avec l'ultra-libéralisme grâce à la constitution d'un « bloc historique » réunissant les classes moyennes et populaires ?

Cette question demeure aujourd'hui sans réponse mais la campagne présidentielle devrait permettre à chacun de préciser ses projets.

Bertrand RENOUVIN

(1) Jacques Sapir, **L'euro contre la France, l'euro contre l'Europe**, Cerf, Le poing sur la table, oct./2016, prix public : 5 €.

(2) Pour une critique complète de la théorie des Zones monétaires optimales, cf. Jacques Sapir, *Faut-il sortir de l'euro ?*, Seuil, 2012. Pages 35-40.

(3) Cf. Le dilemme de la lutte contre le néo-libéralisme, 27 septembre 2016 : <http://rus-seurope.hypotheses.org/5293>

La diplomatie économique au prix du terrorisme

Dans un nouvel ouvrage, le tandem Christian Chesnot-Georges Malbrunot emmène les lecteurs dans les allées des ambassades qatariennes, saoudiennes ou koweïtiennes. Les royaumes de la péninsule arabique apparaissent comme d'utiles partenaires, hélas adeptes du double-jeu.

De *Nos très chers émir*, sorti fin octobre, la presse française a surtout retenu la montre remise à Bruno Le Maire et les offres de service de Jean-Marie Le Guen pour bloquer, moyennant rémunération, les critiques des parlementaires contre le Qatar. La corruption des hommes politiques français est en effet la porte d'entrée de cette escapade édifiante entre le Quai d'Orsay et le Moyen-Orient. Elle ne concerne toutefois qu'un nombre réduit d'élus, peu gênés de facturer en pétrodollars des initiatives locales (mosquées, associations, écoles privées) quand ce ne sont pas directement des vacances en famille, des travaux dans leur logement ou d'élégants mocassins... Alimentée par l'ancien ambassadeur de Doha à Paris, la convoitise des politiques français est aujourd'hui refrénée par son successeur Khalid Bin Rashid Al-Mansouri. Il faut en définitive prendre le parti de rire de l'opportunisme d'une Rachida Dati ou du chantage d'un Jack Lang à l'égard des diplomates du Golfe. Car ce que cachent les liens d'amitié entre la France et les États arabes s'avère plus préoccupant.

Christian Chesnot et Georges Malbrunot ont été les témoins de l'échec de la « diplomatie économique » chère à Laurent Fabius. En se rapprochant de l'Arabie séoudite, la France espérait en devenir le partenaire privilégié, sans comprendre qu'elle n'était qu'un moindre recours en cas de tensions avec l'interlocuteur numéro un de la dynastie Al Séoud : les États-Unis.

Ainsi, les autorités françaises ont plus d'une fois déchanté face aux promesses non-tenues de Riyad (achat d'armement, promesse d'investissement à hauteur de 50 milliards de dollars). Beaucoup d'efforts, peu de résultats... mais des effets pervers.

La France n'agit pas avec la fermeté qui devrait être la sienne pour s'assurer que ses alliés mènent une guerre sans merci contre le terrorisme. À moins d'être schizophrène, l'Arabie séoudite ne peut combattre efficacement les causes du fondamentalisme islamique, puisque la famille régnante se maintient grâce au pacte scellé avec le wahhabisme. Avec le Qatar et le Koweït, les données diffèrent mais le résultat reste le même.

Obnubilé par ses espoirs commerciaux, le gouvernement français ferme les yeux sur les inclinations coupables des émir du Qatar. Seuls ces derniers, parmi les monarches du Golfe, ont soutenu les Frères musulmans durant le Printemps arabe. Les Al Thani se sont soigneusement abstenus de sanctionner quelques grandes fortunes de l'émirat qui transfèrent des fonds aux djihadistes syriens. Ils ont surtout contribué au financement du terrorisme en payant les rançons exigées pour la libération d'otages. Selon les auteurs, cette pratique a conduit le Qatar à verser un total de 150 millions de dollars au Front al-Nosra, alors même que le G8, l'ONU et l'OCDE la prohibent depuis 2014.

La coopération avec le Koweït se limite elle aussi à la diplomatie économique. Pas une ligne sur la lutte antiterroriste dans la lettre de mission de l'ambassadeur Christian Nakhle. Quant à l'antenne de la DGSE à Koweït City, elle a tout simplement cessé ses activités.

Sur la question syrienne, la France n'a fait qu'approuver la position de l'Arabie et du Qatar, résolument favorables aux rebelles combattant le régime de Bachar al-Assad. Dès l'automne 2012, une note de la Direction de la prospective alarmait

pourtant sur le noyautage par les islamistes de l'opposition syrienne. À l'heure où l'attention médiatique est focalisée sur le siège d'Alep et la probabilité de crimes de guerre, la lecture de l'enquête de Christian Chesnot et Georges Malbrunot lève le voile sur d'autres bombardements, menés dans l'indifférence des Occidentaux.

L'Arabie séoudite mène des raids meurtriers depuis mars 2015 sur la communauté yéménite des Houthis. Une part du soutien logistique est assurée par la France. Un haut gradé de l'Armée française livre aux journalistes une analyse accablante de la situation : « *Au Yémen, nous soutenons une forme de massacre par l'Arabie séoudite (plus de la moitié des 7 500 morts dans les bombardements sont des civils). On peut dire que la France est cobelligérante par destination en livrant des armes à l'Arabie, en faisant également des missions de reconnaissance pour leurs dossiers d'objectifs, et non seulement par satellite mais aussi avec des avions.* » Que représentent donc les petits cadeaux des princes arabes à nos élus en regard de telles révélations ?

Souvent évoqué par la classe politique française, le financement des mosquées par l'argent de l'étranger soulève de réelles difficultés, mais dans un nombre réduit de situations. La lecture de *Nos très chers émir* invite à la nuance à propos des investissements venus du Golfe. Loin d'être « rachetée » par le Qatar et l'Arabie séoudite, la France est plutôt prise par les Émirats Arabes Unis. Ces derniers sont d'ailleurs la seule monarchie de la région à réprimer inlassablement le fondamentalisme. Pour nourrir encore l'optimisme, les auteurs vont au-delà de leur sujet et offrent en fin d'ouvrage un panorama actualisé de la situation politique, économique et culturelle dans le Golfe. Oui, la crise touche aussi ces États, notamment le Qatar et l'Arabie séoudite, qui sont brutalement acculés à la modernisation de leur système social (introduction d'une fiscalité, nécessité de « nationaliser » les emplois privés, reconnaissance timide de nouveaux droits pour les femmes...).

Il existe bien une chance pour que l'islamisme ne soit pas l'avenir du monde arabe. La France serait bien avisée d'œuvrer à cette fin.

Pierre NAULENT

Christian Chesnot & Georges Malbrunot, *Nos très chers émir*, Ed. Michel Lafon, oct./2016, 299 pages, prix public : 17,95 €.

La cause de Patrick Buisson

La cause de Patrick Buisson, il y a un an, était désespérée. Poursuivi dans les ruelles des Sables d'Olonne par *I-Télé*, il donnait l'image d'un homme traqué. Deux journalistes du *Monde*, Vanessa Schneider et Ariane Chemin, n'allaient pas tarder à l'achever dans un essai vengeur *Le mauvais génie* (Fayard), où il était dépeint comme le salaud absolu, l'être maléfique. Tout était sordide chez cet homme, attaqué jusque dans sa vie privée. Comment aurait-il pu réchapper à cette exécution, répercutée par toute la machine médiatique, alors qu'il gisait sur le sol, trois couteaux plantés dans le dos ? Facho, traître comploteur, escroc... Par quel miracle, ce nouveau Lazare a-t-il pu sortir de son tombeau ? Ne le voilà-t-il pas, lui, l'homme de l'ombre, brusquement en pleine lumière, invité sur tous les plateaux, impavide, répondant point par point, avec son intelligence au laser, à ses détracteurs ? Il n'y a pas eu de miracle, il y a eu simplement la force d'un homme seul, capable de retourner le destin, grâce à ses ressources puisées surtout dans une culture assez exceptionnelle. Un livre en témoigne, à l'origine de ce retournement, qui par l'intensité de sa déflagration, a impressionné jusqu'à ses adversaires. Mais là encore, il convient de se méfier. *La cause du peuple* a été vendue par les médias comme une charge féroce contre Nicolas Sarkozy, une sorte d'exécution qui vengeait l'exécution subie par son auteur. Ce n'est pas du tout ma lecture personnelle. Certes, l'ancien président vaincu n'est pas ménagé, et il y a bien des traits cruels dans ce tableau de l'Élysée sarkozien, où certaines scènes sont décrites avec le talent d'un duc de Saint-Simon contemporain. L'essentiel n'est pas là, il réside d'abord dans une explication directe avec Nicolas Sarkozy, afin d'éclaircir une sorte de malentendu originel, où accords et désaccords se combinaient en équilibre assez instable pour justifier à la fois une coopération intense et des différences de jugement radicales. En ce sens, Patrick Buisson n'est pas le pamphlétaire que l'on dit. Son intention est d'exposer le plus clairement possible la nature de ses relations avec le Président, en ne se privant jamais de lui donner la parole, pour qu'il expose ses propres arguments. Prenons un simple exemple sur un sujet capital : l'islam aujourd'hui et la question de l'immigration qui lui est liée étroitement.

La discussion entre les deux hommes atteint un degré maximum, au moment où les Suisses, par référendum, refusent la construction de minarets sur leur territoire, ceux-ci étant redoutés comme symboles de l'appropriation de l'espace public. Sarkozy approuve ce verdict populaire, qui est vivement stigmatisé par le camp progressiste : « *C'est aux étrangers de s'adapter aux lois et aux mœurs françaises* », mais en même temps, sa religion n'est pas complètement faite sur la nature de l'intégration nécessaire. Entre l'impératif de « *respecter ceux qui arrivent* » et celui de « *respecter ceux qui accueillent* », il recherche un juste milieu qu'il pense avoir trouvé dans la notion de métissage, conçue comme volonté de vivre ensemble à l'encontre du communautarisme qui consiste à vivre séparément. Patrick Buisson n'est pas satisfait de cette mise au point alambiquée. Il oppose la difficulté pour le monde musulman à réformer ses mœurs. Son interlocuteur ne répond pas vraiment sur le fond, mais lui fait part d'un souci non négligeable : « *Tu voudrais me confiner dans la sphère de la politique intérieure. C'est beaucoup plus compliqué que cela. La poli-*

tique arabe de la France, ça existe. Il y a une tradition, nous avons des intérêts à défendre dans cette région du monde. Je dois en tenir compte dans ma politique vis-à-vis de l'islam de France. » L'argument serait directement recevable, s'il n'était quelque peu biaisé par le caractère très particulier des complicités avec le Qatar, dont l'émir projette une ombre enveloppante sur nos dirigeants : « *Ce serait dorénavant l'imam caché, l'hologramme, le tiers inclus clandestin de nos échanges.* » Cet exemple nous place au cœur du caractère paradoxal de la relation de Sarkozy et de son conseiller. Il semble que les échanges avec Buisson lui soient indispensables, car il y trouve un éclairage à nul autre pareil. Mais en même temps, jusque dans l'accord qui pourrait être décisif, il y a des réserves qui le rendent inopérant : « *Ondoyant, fluctuant, versatile là où il eut fallu rigueur, constance et cohérence, Nicolas Sarkozy s'appliquait chaque jour à faire la démonstration que, tel qu'en lui-même, le pouvoir ne le changeait pas.* » Le mémorialiste accuse directement Carla Bruni d'exercer sur son mari une influence du type grande bourgeoisie progressiste, qui annihile tous ses efforts. Ce qui nous vaut un portrait de la première dame, à la hauteur du meilleur saint-simonisme littéraire : « *N'ayant pas eu à se déprendre du messianisme prolétarien, elle ne partageait pas cette détestation libératrice du peuple-classe comme du peuple-nation, le racisme anti-pauvres si répandu parmi les élites progressistes. Elle était simplement navrée que tant de Français fussent restés tributaires de l'instinctuel, du fusionnel, du tribal. Elle ne leur en voulait même pas d'être les surgeons d'une longue histoire un peu trop chrétienne, un peu trop patriotique à son goût. Non, ce qu'elle leur reprochait, c'était d'être laids.* »



Ce genre de charge ne doit pas laisser croire à une méchanceté native de l'écrivain, car il a aussi des paroles aimables pour Carla, bouleversée par la haine dont son époux est l'objet au moment de ce que Buisson appelle son « *étrange défaite* ». Et puis il y a aussi des moments où ce dernier laisse parler sa sensibilité, à des occasions certes peu susceptibles de toucher les grands cœurs progressistes. Ainsi, lorsqu'il décrit la scène qui s'est déroulée le 20 novembre 2011 dans la cour des Invalides, quand le président décore Hélie Denoix de Saint Marc de la grand-croix de la Légion d'honneur et que Jeannette Bougrab, secrétaire d'État à la Jeunesse et petite fille d'un Harki tombé pendant la guerre d'Algérie s'approche du vieux soldat : « *Jeannette s'agenouilla, lui prit la main et l'embrassa avant de fondre en larmes : "Merci, mon commandant. Merci pour nous. Merci pour nos frères"*... » Cependant, si Patrick Buisson montre qu'il a aussi un cœur, il porte en lui une doctrine que je n'ai pu exposer dans ce compte rendu succinct, et sur laquelle il faudra revenir. Car le retour à ce qu'on appelle « le conservatisme » risque de dominer le débat intellectuel futur. Il ne se ramène nullement au réquisitoire stigmatisant qui lui est généralement opposé. À mon sens, Patrick Buisson n'est arrivé à approfondir ses convictions qu'à la suite d'une longue maturation, dont ses adversaires ne soupçonnent pas la portée. Mais c'est une autre histoire...

Gérard LECLERC

Patrick Buisson, *La cause du peuple. Histoire interdite de la présidence* Sarkozy, Perrin, sept. 2016, 500 pages, prix public : 21,90 €.

La révolution par le droit

A vocat au parlement de Paris puis député aux États généraux de 1789, François Denis Tronchet fut l'un des défenseurs de Louis XVI et présida la commission de rédaction du Code civil en 1804. Il voulut que la Révolution s'accomplisse, et se termine, par le droit.

Dans la galerie des grands juristes français, il faut rehausser le portrait de François Denis Tronchet. L'homme était un savant discret et un serviteur de l'État, déterminé à faire valoir le principe de juste mesure. Docteur en histoire et avocat, Philippe Tessier lui rend sa place, éminente, parmi ceux qui firent passer la France de l'Ancien régime à la Révolution.

Né à Paris en 1726, Tronchet avait 19 ans quand il prêta le serment d'avocat. Très vite considéré comme l'un des meilleurs jurisconsultes de sa génération, fort apprécié par la haute noblesse, il est élu bâtonnier de l'ordre des avocats au Parlement en 1789. Sa culture, son milieu, sa fortune et son rang auraient dû en faire le défenseur de la société d'ordres et de privilèges, d'autant plus acharné que l'ordre des avocats est supprimé en septembre 1790.

Les logiques sociales n'ont pas la rigidité que certains leur prêtent. Tronchet, au lieu de basculer dans la réaction, devient député à l'Assemblée constituante. L'étude minutieuse des consultations qu'il a données et de ses réseaux permet de comprendre pourquoi. Proche des jansénistes, il a développé au fil de ses travaux une réflexion critique sur l'Ancien régime. Après avoir décrit la noblesse comme une création artificielle du droit civil, il en vient à la voir comme un « *privilège contraire au droit commun et à l'état naturel*. » Il conteste les droits féodaux au nom de la liberté naturelle et défend le principe de l'égalité successorale sans être influencé par l'esprit du temps : il défend un droit d'autori-

tés, construit par la doctrine et par la jurisprudence, contre le droit autoritaire imposé par le pouvoir politique.

Dès lors, on comprend pourquoi Tronchet se trouve parmi les hommes qui assurent la transition de l'Ancien régime à la Révolution dans le souci de la médiation royale. Il prête le serment du Jeu de paume. Avec d'autres députés, il porte au roi la note lui demandant de retirer les troupes qui entourent les États généraux et dans laquelle Louis XVI peut lire que « *les députés de la Nation sont appelés à consacrer avec vous les droits éminents de la royauté sur la base immuable de la liberté du peuple*. » Il est partisan du veto suspensif. À l'Assemblée constituante, il participe activement à la réforme de la procédure pénale, des droits féodaux et des droits de succession. Somme toute, note Philippe Tessier, « *François Denis a été un fervent partisan du régime de la monarchie réformée de 1791. En septembre 1791, il est de ceux qui considèrent que la Révolution est terminée* » et rédige un amendement destiné à compliquer tout changement de régime...

Après la fuite de Varenne et lors du procès de Louis XVI, Tronchet tente de sauver ce qui peut l'être de la fonction royale - sans accepter qu'on le range parmi les monarchistes pour ne pas être confondu avec le parti de la conservation - et dans le seul souci du bien public. « *Attaché jusqu'au bout à la figure de stabilité qu'incarnait le roi déchû, Tronchet tenta de maintenir une position d'équilibre entre le roi et la Convention. De cette Assemblée, il fut tout autant l'ennemi que l'auxiliaire, en permettant qu'ait lieu un procès qui respecte, au moins en apparence, des formes minimales*. » La Restauration fit de lui un héros et donna son nom à une rue, près de la Madeleine, sans comprendre la rationalité de sa démarche et la portée révolutionnaire de son travail de légiste pour qui le respect de la Constitution est le principe premier qui garantit l'égalité des droits, le « *bienfait de la liberté* » et la justice, « *justice*

entière, justice égale et impartiale ».

La réflexion politique de François Denis Tronchet nous est d'autant plus précieuse qu'il compte parmi les principaux auteurs du Code civil. La phase de préparation du texte rassembla sous le Directoire les jurisconsultes de l'Ancien régime qui voulaient défendre les principes nouveaux et qui avaient l'intention, comme l'écrit Tronchet, « *de faire cesser par un Code civil unique et uniforme pour tout le territoire de la République la variété étonnante des lois qui régissait la France et de lui donner un corps de lois mieux adaptées au régime républicain que la Nation a adopté*. » Après le 18 Brumaire, Tronchet fut élu juge au Tribunal de cassation puis nommé au Sénat conservateur et joua un rôle décisif dans l'élaboration du Code que le Premier consul voulait pour la nation.

Philippe Tessier étudie les interventions de Tronchet, beaucoup plus nombreuses et plus décisives que celle de Portalis. Le président de la commission de rédaction sut faire prévaloir un compromis entre la tradition juridique française et la rupture radicale que représentait la codification du droit ; il donna des définitions claires et inspira les textes relatifs au droit des contrats et au droit des personnes qui régissent, aujourd'hui encore, les Français. On lira avec une attention toute particulière le récit de la controverse qui opposa Tronchet au Premier consul sur la question de la nationalité : au terme d'une longue bataille, Tronchet fit prévaloir contre Bonaparte, en cela plus fidèle que lui à la tradition française, la règle de la non-automaticité du jus soli qui fut par la suite abandonnée avant que les réformes du code de la nationalité à la fin du siècle dernier ne viennent tout compliquer. François Denis Tronchet mourut le 10 mars 1806. Le 17, il fut conduit en grande pompe à l'église Sainte-Geneviève qui allait redevenir le Panthéon. Honoré par l'Empereur pour le Code civil, glorifié par la Restauration pour sa défense de Louis XVI, il fut célébré par la Monarchie de Juillet comme figure du libéralisme. Sous tous les régimes, il sut rester le bon serviteur de la *res publica*.

B. LA RICHARDAIS

(1) Philippe Tessier, **François Denis Tronchet**, Fayard, mai/2016, 612 pages, prix : 26,50 €.

Autriche-Hongrie : 27-30 novembre, fin des festivités organisées dans le cadre du centenaire de la mort de l'empereur **François-Joseph I^{er}**, clôturées par un long défilé à travers Vienne de monarchistes, de nostalgiques de l'empire. Parmi eux, divers membres de la famille impériale des Habsbourg-Lorraine qui ont présidé une messe dans la cathédrale Saint-Étienne. À Budapest, les archiducs **Karl** et **Georg de Habsbourg-Lorraine** ont officiellement inauguré, dans le centre de la ville, un buste à l'effigie de **Charles I^{er}**, dernier empereur d'Autriche-Hongrie.

Roumanie : Du premier au quatre décembre, actuelle curatrice du trône de Roumanie, la princesse **Margareta**, fit un périple en Roumanie dans le train royal, accompagnée du prince **Radu**, du roi **Siméon II** et la reine **Margarita de Bulgarie**, du prince **Lorenz de Belgique**, de représentants du gouvernement roumain, de membres du corps diplomatique et des représentants de la société civile. À chacun de ses arrêts, des milliers de Roumains s'étaient déplacés pour l'acclamer.

Thaïlande : 1er décembre, le Parlement a convié le prince héritier **Maha Vajiralongkorn** à monter sur le trône et à devenir le nouveau souverain sous le nom de **Rama X**. Sous les cris de vive le roi !, chaque député présent a béni le roi à la fin du discours d'intronisation.

Frederic de NATAL



Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (38, rue Sibuet, 75012 Paris) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

Mercredi: 28 : pas de réunion, en raison des fêtes.

Mercredi 4 janvier : Coralie Delaume - La fin de l'Union européenne ?

Mercredi 11 janvier : Régis de Castellau - Justice et opinion publique.

Les rédacteurs de Royaliste et les responsables de la NAR vous invitent à venir trinquer avec eux au

POT DE NOUVEL AN le SAMEDI 14 JANVIER

à partir de 17 h et jusqu'à 19 h 30 dans les locaux de la NAR 38, rue Sibuet, 75012 Paris.

À 18 h 00, on tirera les rois
À 18 h 30: allocution de Bertrand Renouvin

Le samedi 17 décembre, des militants et des amis de la NAR ont rendu hommage à **Fernand Bonnier de La Chapelle**. Ils ont déposé une gerbe sur sa tombe, au cimetière de Sèvres.



BERTRAND RENOUVIN

LA NATION ET L'UNIVERSEL
40 ANS DE DÉBATS
DANS ROYALISTE



La Nation et l'Universel
40 ans de débats dans *Royaliste*

Publié à l'occasion des 40 ans de la *Nouvelle Action royaliste*, cet ouvrage est disponible au prix de 20 € (franco de port). Vous pouvez commander directement à nos bureaux. Réglement à l'ordre de : *La nouvelle Action Royaliste*.

À vos agendas ! Le trente-sixième congrès de la NAR aura lieu, à Paris les 1er et 2 avril 2017. À la veille d'échéances électorales importantes, nous souhaitons vivement que tous les adhérents participent aux débats, aux votes des motions et au vote de la motion de politique général. *Le comité directeur.*

Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Rédacteur en chef :
Alain-Paul Nicolas

Com. paritaire :
05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - B.A.L. 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Trump ? Poutine ? Assad ?

Le discours dominant dénonce le trio maléfique que formeraient Donald Trump, Vladimir Poutine et Bachar el-Assad. Dans les grands médias, la priorité est comme toujours donnée à l'image émouvante et aux « éléments de réponse » manichéens. C'est là une vérité connue. Elle est combattue sur les réseaux sociaux par la production d'images, d'informations et de commentaires qui tendent à inverser les représentations collectives : le camp du Mal serait le camp du Bien, celui du peuple aux États-Unis avec Donald Trump, celui du bon combat russo-loyaliste en Syrie.

La politique étatsunienne au Moyen-Orient, l'arrogance ploutocratique d'Hillary Clinton, les exactions djihadistes et l'agressivité de Barack Obama à l'égard de la Russie suscitent en France une exaspération d'autant plus violente que la politique extérieure de la France balance le plus souvent entre l'effacement et l'alignement. De là à inverser le sens du manichéisme, il y a un pas immense qu'il faut se garder de franchir. Par bienveillance humanitariste ? Non. Pour se garder de toute compromission fâcheuse ? Non plus. Il s'agit de défendre l'action politique en tant que telle. Celle-ci ne vise pas l'absolu sur terre, elle s'accomplit rarement par la geste des héros et des saints, mais elle doit chercher à explorer tout le champ des possibles, face aux pures volontés de puissance, sans perdre de vue les conditions du bien commun : la justice, la liberté, la paix entre les nations. Or le discours dominant sur les relations internationales mélange abusivement la politique et la morale et obscurcit les données géopolitiques par des jugements à l'emporte-pièce sur les chefs d'État.

Il faut donc revenir aux distinctions aussi banales que nécessaires entre politique intérieure et politique extérieure sans séparer radicalement les deux domaines mais en prenant soin d'indiquer le point de vue auquel on se place.

- Si l'on prend la démocratie universelle pour critère, il faut exclure tout à la fois les tyrans, les présidents autoritaires et les dictateurs - sans oublier les Chinois et les Saoudiens. La diplomatie deviendra un club très fermé, d'où l'on contempera avec effroi la brutalité

du monde.

- Si l'on a pour souci le rôle et le rang de la France dans le monde, selon les principes universels qui doivent guider notre patrie, on ne saurait réunir dans le même emballlement Donald Trump, Vladimir Poutine et Bachar el-Assad. Le premier, élu démocratiquement, ne fera l'objet d'un jugement politique que lorsqu'il sera devenu le président d'une nation qui a plus de deux siècles. Le deuxième, élu au suffrage universel, exerce de manière autoritaire la présidence d'une fédération, héritière d'un empire multiséculaire, qui s'est donnée voici vingt-cinq ans seulement des institutions représentatives. Le troisième est le dictateur d'une nation introuvable, l'héritier de « *l'État de barbarie* » (1) fondé par son père.



Si elle retrouvait son indépendance, notre diplomatie prendrait le temps d'examiner le nouveau cours de la politique extérieure des États-Unis et chercherait à anticiper les réactions de Washington à notre départ du commandement intégré de l'Otan. Elle verrait dans la Russie le moyen de limiter la puissance étatsunienne et un acteur décisif dans la construction de l'Europe confédérale de Brest à Vladivostok. En Orient, elle pourrait contribuer à effacer l'effroyable désastre créé par l'agression étatsunienne de 2003 en préparant le retour à une paix qui suppose la construction d'États solides.

On dira que ces vœux sont exprimés pour masquer l'impuissance totale des citoyens que nous sommes. Ce n'est pas vrai. Un citoyen français peut participer aux libres discussions qui ont lieu en Russie. Il peut aller voir de près ce socialisme yankee révélé par la candidature de Bernie Sanders. Il peut parler avec des exilés syriens et irakiens de l'avenir de leur pays, à l'exemple de ceux qui accueilleraient naguère les exilés polonais, russes, grecs, bulgares, roumains... Contre le nationalisme toujours xénophobe, les vieilles et les jeunes générations de patriotes ont à repenser l'Europe en vue de sa refondation et à inventer un nouvel internationalisme, hors de la fascination pour des personnalités et des pays mythifiés. Nous n'oublions pas, cependant, que rien de décisif ne sera entrepris tant que la diplomatie française sera contrainte, par des dirigeants incapables, au bavardage et à l'alignement.

Bertrand RENOUVIN

(1) 1) Cf. Michel Seurat, *L'État de barbarie*, PUF, 2012. Voir notre article dans le numéro 1017 de *Royaliste*.